

Lâchés !

Rappelez-vous :

Le 17 janvier nous vous avons distribué un beau tract intersyndical (CFDT, CFE-CGC, UNSA) posant les prérequis suivant à l'entrée en négociation :

1. que la Direction s'engage formellement et préalablement sur un véritable volontariat
2. que la Direction s'engage formellement à revoir son organisation en fonction des départs à l'issue du PDV.
3. que la Direction doit absolument prendre le temps de quantifier les charges de travail réelles des salariés et adapter les effectifs

La mobilisation du 24 janvier a rassemblé 1200 personnes sur toute la France, 500 en Ile de France.

Dès le lendemain de la mobilisation nationale du jeudi 24 janvier, la Direction a « invité » les Organisations Syndicales à une réunion informelle en présence du PDG Stéphane Roussel.

Nous sommes ressortis de cette rencontre sans documents écrits. Stéphane Roussel s'est contenté d'expliquer que l'entreprise s'était déjà engagée sur la notion de volontariat. Et de préciser que par exemple : s'il ne reste que 3 personnes sur 10 dans un service après le départ des volontaires, « il faudra leur trouver [sous-entendu autre chose] des missions »...

Bien loin de ce que nous attendions, c'est à dire : « le même emploi, sur le même site ».

Nous n'avons donc pas reçu l'engagement formel et préalable que demandait l'intersyndicale.

Pire !

C'est la Direction qui en échange des moyens qu'elle accorderait, a posé ses prérequis :

- 1) Garantir la fin de la procédure d'information et de consultation avant fin mars.
- 2) Ne pas chercher à remettre en cause le nombre de suppressions d'emplois.
- 3) Accepter l'absence d'évaluation de la charge de travail découlant de la nouvelle organisation.
- 4) Faire en sorte que les CHSCT ne posent pas trop de questions pour accélérer le calendrier de mise en œuvre de la réorganisation.

La CFDT a refusé ces conditions léonines !

Mais l'UNSA et la CFE-CGC ont acceptés.

Elles sont même allées plus loin en demandant que l'accord soit applicable sur plusieurs années, en prévision des prochains PSE ?!

Malgré l'opposition de la CFDT ces organisations syndicales ont validé un calendrier de négociations avec la Direction, dont la première réunion se tiendra le 1^{er} Février

Ces deux organisations étant majoritaires dans les CE et au CCE, le calendrier de la Direction sera respecté. La préservation de nos emplois passera au second plan au profit de la seule négociation des chèques et autres mesures d'accompagnement.

En clair l'UNSA et la CFE-CGC abandonnent la lutte et les salariés en rase campagne !

Cerise, ou devrais-je dire fleur, sur le gâteau, il se trouve que nous avons rendez-vous chez Mme Fleur Pellerin, Ministre en charge de l'Economie numérique, le 1er février... et quand nous l'avons rappelé à nos petits camarades leur réponse a été : « Bof ».

Il faut croire que pour certains il est plus urgent de se plier au désir de SFR que de tout mettre en œuvre pour accentuer le rapport de force permettant de sauver des emplois.

A leur décharge, il est vrai que les syndicats doivent aussi prendre en compte la santé de leur entreprise. Alors quand SFR prévoit de verser 2,4 Milliards € de dividendes d'ici 2015, on peut comprendre qu'il soit impératif de supprimer 1123 emplois et donc l'accompagner sans faire trop de bruit... Dormez braves gens tout va bien...

Que demande la CFDT :

En l'état actuel des positions de la direction, la CFDT demande le retrait pur et simple du projet de PSE.

4. Il va augmenter la charge de travail des salariés déjà au bord de la rupture.
5. SFR perdra de façon définitive les connaissances des salariés qui devront la quitter.
6. Il ne s'appuie sur aucune stratégie digne de ce nom.
7. SFR ne fera pas plus de profit après ce PSE. Gain prévisible 1 point d'EBITDA...
8. Cela augmentera le recours à la sous-traitance et diminuera d'autant les économies envisagées.
9. C'est une aberration alors que SFR veut accélérer le déploiement de la fibre et de la 4G, les futurs relais de croissance.
10. Malgré la baisse de ses marges, SFR entre 2012 et 2015 prévoit de verser plus de 2,4 Milliard € de dividende à VIVENDI

SFR a besoin :

11. de dirigeants avec une âme d'entrepreneur et pas de comptable à la petite semaine,
12. d'une stratégie tournée vers l'innovation et le client,
13. de tous ses salariés pour réussir sa transformation.



Le premier
objectif de la
CFDT :
Réduire au
maximum les
suppressions
d'emplois